

Réf: Dossier N° 100534

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ISNAC CORPORATION SARL » en abrégé « ICOR »

Siège social Abidjan, Koumassi, KOUMASSI REMBLAIS EN FACE
DE LA PHARMACIE DU CANAL, Lot 1714, Ilot 98

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 13/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ISNAC CORPORATION SARL » en
abrégé « ICOR »

Objet : IMMOBILIER ; SOUS-TRAITANCE ; CABLAGE RESEAU INFORMATIQUE, ASSAINISSEMENT ; LIVRAISON EN FOURNITURES ; GARDIENNAGE, IMPORT-EXPORT ; DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, et commerciales, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, KOUMASSI REMBLAIS EN FACE
DE LA PHARMACIE DU CANAL, Lot 1714, Ilot 98

Dirigeant(s) : M SYLLA HASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03580 du 25/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17651/GTCA/RC/2022 du 25/04/2022

